

Deux aires de loisirs aménagées

A Saint-Martin-de-Bernegoue, deux aires de loisirs ont bénéficié de projets d'aménagement grâce à des partenariats entre la commune et deux associations locales.

D'abord l'aire de La Figère, lieu traditionnel d'activités festives situé dans le bourg. Un city stade multisports y avait déjà été réalisé il y a quelques années. L'association de parents d'élèves et l'association de gestion de la cantine ont participé à la réalisation d'un parcours santé, avec cinq modules accessibles aux enfants : un projet finalisé avec le concours de la commune. L'association rurale bernegouéenne de réflexion sur l'environnement (Arbre) avait fait l'acquisition de tables avec bancs, dans le cadre d'un projet environnemental soutenu financièrement par le Département.

Avec le soutien financier de la commune et son concours logistique, des tables et bancs ont ainsi été installés par les personnels communaux sur

l'aire de La Figère, mais aussi sur l'aire du Clan de Saint-Martin, située sur la route de Brülain. Ce site fait l'objet depuis plusieurs années de travaux d'aménagement menés et réalisés par les bénévoles de l'Arbre, qui a dégagé l'ancien lavoir et remis en état les abords. Un arrêté municipal a été pris par le maire pour permettre la fréquentation de cette aire de loisirs qui a aussi

bénéficié de plantations. Une double inauguration a officialisé ces équipements, en présence du maire, Frédéric Nourrigeon; de son adjoint, Pascal Clerjeau, qui a coordonné ces aménagements, du président de l'Arbre, Christian Rivault, et de bénévoles des associations. Une réflexion est également en cours pour la réalisation d'un abri sur le site de La Figère.



L'aire de La Figère, aménagée grâce à un partenariat entre la commune et deux associations.